

# RÉSUMÉ DE PROJET

## Volet 4 – Appui au développement et au transfert des connaissances en agroenvironnement

Thème : Santé et conservation des sols



### INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET

<b>Titre du projet :</b>	L'impact du nivellement sur la qualité des sols						
<b>Nom du demandeur :</b>	PleineTerre senc						
<b>Numéro de projet :</b>	13-SCS-20	<b>Durée du projet :</b>	3 ans	<b>Date de début du projet :</b>	24 mars 2014	<b>Aide accordée :</b>	65 452,30 \$

### RÉSUMÉ

Plusieurs producteurs nivellement leurs champs afin de diminuer les zones problématiques où il y a des baisses de rendements dues à l'accumulation d'eau. Par contre, peu de recherches ont été faites afin d'évaluer les impacts que peut avoir le nivellement sur les propriétés bio-physico-chimiques du sol. Par conséquent, les principaux objectifs de ce projet sont :

- Évaluer les impacts du nivellement sur la santé des sols (les propriétés bio-physico-chimiques du sol).
- Évaluer les impacts du nivellement sur les rendements des cultures.

En 2014, 3 parcelles seront établies dans 2 différents champs qui seront alors nivelés. Dans chacun de ces champs, 4 différentes zones seront sélectionnées. Ces zones seront: 2 endroits où il y aura remplissage (fill) de terre (zone de remblai) et 2 endroits où il y aura enlèvement de terre (zone de déblai). Ces zones seront déterminées lors de la planification du plan de nivellement. Des tests physiques, biologiques et chimiques du sol seront effectués dans chaque zone, avant et après le nivellement en 2014, à l'automne 2015 et 2016. Le rendement des cultures dans chacune des zones sera évalué à l'aide des capteurs de rendements sur quelques années avant le nivellement (le plus de données possibles avant) jusqu'en 2016.

Les résultats attendus sont : Les propriétés bio-physico-chimiques du sol et les rendements dans les zones de remblai s'améliorent à la suite du nivellement peu importe la quantité de sol importée.

Les propriétés bio-physico-chimiques et les rendements se maintiennent dans les zones de déblai lorsque la couche de sol exportée ne dépasse pas 20 cm. Au-delà de cette épaisseur, les qualités agronomiques du sol et les rendements diminuent significativement.